

Impossible de désencrer les imprimés par jet d'encre :

Les journaux et les prospectus imprimés par jet d'encre sont une impasse écologique.

Les imprimés par jet d'encre ne peuvent pas être recyclés à l'inverse des vieux journaux et magazines pour en faire du papier journal ou à photocopier neuf. L'encre est indélébile et donne une couleur plus foncée au papier neuf. Les usines de fabrication de papier peuvent traiter quelques imprimés provenant d'un bureau ou d'un foyer; cependant, le cycle de recyclage est menacé par ce que des fabricants d'imprimantes veulent présenter maintenant au salon « drupa »: des journaux ou prospectus imprimés par jet d'encre ressemblent à une **éponge saturée d'encre** – et une quantité infime de tels imprimés suffirait à **mettre en danger le système entier du recyclage du papier**.

Cela fait déjà plusieurs années qu'INGEDE essaie de résoudre ce problème avec les fabricants d'imprimantes et autres membres de la chaîne du papier, jusqu'à présent sans résultat. Au contraire : des fabricants d'imprimantes numériques eux-mêmes qui avaient misés jusqu'à présent sur les toners secs qui sont remarquablement recyclables proposent maintenant aussi des systèmes à jet d'encre pour des tirages élevés en mettant en avant les prétendues exigences du marché.

« Nous devons informer les maisons d'éditions et les agences », dit Axel Fischer, le porte-parole d'INGEDE. « **Un seul éditeur** achetant une de ces machines suffirait à nuire gravement au recyclage du papier en Europe. Avant la « drupa », le plus grand salon international de l'imprimerie et du papier, qui débutera fin mai à Dusseldorf, INGEDE veut lancer une large campagne d'information. « Il faut savoir que les prospectus de même que les journaux imprimés par jet d'encre ne sont pas compatibles avec un système de recyclage du papier de grande qualité », dit Fischer. C'est pourquoi on devrait éventuellement marquer de tels produits comme étant « non recyclables » de façon bien visible pour le consommateur. « **Les imprimés à l'encre indélébile constituent une évolution négative flagrante** à une période où la protection climatique est la première priorité politique », ajoute Fischer.

Depuis quelques années, dans le cadre d'une **table ronde européenne**, les représentants de l'industrie du papier discutent avec le secteur de l'imprimerie numérique du sujet du désencrage. Pour la première fois cette année, des fabricants d'imprimantes à jet d'encre veulent participer aux

discussions. INGEDE espère par ce biais réussir à influencer, au moins à long terme, le développement de systèmes plus faciles à désencrer. « Dès la conception d'un imprimé, un éditeur ou une agence de publicité devrait penser aussi au recyclage » dit Fischer.

Des études effectuées par des instituts de recherche européens à la demande d'INGEDE ont montré que l'on peut traiter de façon remarquable les toners secs dans le processus du recyclage du papier après qu'il ait été optimisé pour le traitement des encres destinées à l'offset et à l'héliogravure.

INGEDE a été fondé en 1989 par un regroupement de fabricants de papier européens de premier plan. Le but d'INGEDE est d'encourager le recyclage de vieux papier clair (journaux et magazines) pour fabriquer du papier graphique neuf et des papiers à usage sanitaire ; INGEDE a également pour but d'améliorer les conditions générales en vue d'une augmentation de l'utilisation de vieux papier.

le 29 février 2008

INGEDE e.V. – service de presse et de relations publiques

Oetztaler St 5 B • 81373 Munich • Allemagne
tél. +49 (89) 769 2332 – e-mail info@ingede.com

Vous trouverez aussi ce communiqué de presse sur internet :

www.ingede.com